

Flash Infos

BONNETAN

Information municipale n° 5 – février 2015



« Dès l'arrivée, le départ se profile... »

M. Jean-Pierre BALANCHE, 1^{er} adjoint et Président du CCAS, a quitté la commune en début d'année pour des raisons familiales. L'ensemble du conseil municipal souhaite lui témoigner sa sympathie et le remercier pour son engagement durant ces nombreuses années pour Bonnetan.

Marie-Laure CASSIEROU et Alain LAFONTANA lui succèdent dans ses principaux engagements pour notre commune.

C'est donc avec une réorganisation du conseil que débute cette nouvelle année.

Malgré la perte d'un membre des plus émérites, l'ensemble du conseil municipal reste mobilisé pour faire vivre les (grands) projets de Bonnetan !

Prochain conseil
municipal
LUNDI
23 MARS 2015
20h

Résumé du conseil municipal du 12 février 2015

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2015 :

Approbation à l'unanimité après les rectifications suivantes.

-Ligne 10 ajouter après « le Maire propose Marie-Laure CASSIEROU » : « et demande s'il y a d'autres candidats. Pas d'autre candidature. »

-Ligne 16 ajouter : «... percevra une indemnité de 4,5% de l'indice brut 1015. »

-Tableau page 2 : rajout d'une colonne précisant les indemnités mensuelles nettes de Mmes CHANSAVANG et CASSIEROU, soit respectivement 245€ et 153€ par mois.

2 - Convention SSIEG avec les Francas :

Réception de la version corrigée de cette convention. En attente de réponse pour deux points. Dès réception de la réponse des Francas, la convention ira à signature.

3 - Budget 2015 des Francas :

49.815€ pour 2015 (1.594€ de moins que ce qui était prévu). Des bénévoles interviennent une fois par semaine pour animer des TAPs depuis janvier 2015. Si ce fonctionnement est maintenu sur une année complète, cela permettra d'économiser 2.232€.

4 - Participation de Loupes :

Rencontre avec Mme Le Maire de Loupes pour l'aviser du fait que la réforme des rythmes scolaires entraîne un coût supplémentaire de 175€ par an et par enfant.

Ajout dans la convention avec Loupes que les enfants de cette commune sont acceptés à l'école de Bonnetan dans la limite des places disponibles. Une attention particulière sera apportée pour ne pas séparer des enfants d'une même fratrie. Actuellement, 19 enfants de Loupes fréquentent l'école Chante Rainette.

5 - Recours aux services de l'Association T2000 à Saint Quentin de Baron :

En complément de l'Association Intermédiaire des Hauts de Garonne, l'autorisation est donnée à M. le Maire pour signer un contrat avec l'Association T2000 qui pourra intervenir également pour le ménage à l'école.

Adopté à l'unanimité.

6 - Inscription rentrée 2015 :

Au 2 mars 2015, 4 nouveaux élèves intégreront l'école ce qui amène l'effectif à 101 enfants (1 enfant étant parti).

L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2015-2016 est de 105 enfants.

Les inscriptions se feront en mairie du 2 mars au 6 avril.

IMPORTANT:
INSCRIPTION SCOLAIRE

La pré-inscription pour l'année scolaire 2015-2016 se tiendra en mairie du 2 mars au 6 avril 2015.

Elle est obligatoire dans les cas suivants : votre enfant entre à l'école maternelle ou votre enfant entre à l'école élémentaire (1^{ère} inscription sur Bonnetan).

Pièces à fournir : livret de famille, justificatif de domicile récent, certificat de radiation pour les élèves arrivant d'une autre commune, jugement de divorce ou de séparation en cas de garde alternée ou une autorisation de scolarisation signée des deux parents en cas d'absence de jugement.

La ludothèque « Terres de Jeu » organise une soirée autour du jeu :

**Vendredi 6 mars
de 20h à 23 h
à la salle des fêtes de
Pompignac**

Circuit de voitures, scalextrics, jeux géants, jeux de société, jeux de construction et espace dînette.

Gratuit pour tous, petits et grands

L'ACCA, le comité des fêtes et l'association amicale des familles organisent :

**Samedi 14 mars 2015
à 20h**

une soirée animée par la chanteuse Sandra et son groupe.

Repas Périgourdin : 25€

Réservation avant le 11 mars.

Mme GUZMAN: 05 56 21 24 99

M. LEFIEF: 06 50 33 14 17

7 - Politique jeunesse de la Communauté de Communes des Coteaux Bordelais :

Les Points Accueil Jeunes n'existant plus, la Communauté de Communes a créé un poste d'animateur du projet jeunesse des 14-25 ans autour de 3 axes : la culture, le sport et l'orientation/insertion (en partenariat avec la mission locale).

C'est Jessica Perez, en congé maternité remplacée actuellement par Julien Alix, qui fera vivre ce projet et qui assurera la permanence du Point Info Jeunes à la salle des Vignes de Salleboeuf du lundi au jeudi de 16h à 19h et le vendredi de 16h à 20h.

8- Orientations générales du budget 2015

Prudence et maîtrise des dépenses sont les deux termes qui définissent le contexte du budget 2015 !

60.000€ sont à compenser sur 2015, conséquence de la baisse des dotations de l'état et de l'augmentation des dépenses (notamment le coût porté par la réforme des rythmes scolaires).

La capacité d'autofinancement de la commune étant de 100.000€ et le montant des dépenses réelles étant de 400.000€, le budget de fonctionnement de la commune est d'environ de 500.000€.

9- Investissement 2015

180.000€/ an sont mobilisés dans la section investissement. La commune fait donc le choix de privilégier l'autofinancement plutôt que de recourir à l'emprunt.

Les taux de la fiscalité communale sont inchangés depuis 2012. Un tour de table permet à chacun d'exprimer son avis quant à leur évolution en 2015. Les délibérations se feront au prochain Conseil Municipal.

10- SDEEG : Marché électricité 2015

Proposition d'un groupement de commandes du fait de la disparition des tarifs réglementés de l'électricité dès janvier 2016.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de faire acte de candidature à ce regroupement. Le Conseil Municipal souhaite plus de précisions avant de se positionner. Vote reporté.

Questions diverses

-Demande des administrés afin de limiter la vitesse sur la D936. La réponse du département n'est pas favorable.

-Les riverains de la route des Gachets ont fait une demande de ralentisseurs. Cette route est communautaire donc Monsieur le Maire fera part de cette requête à la CDC pour le prévisionnel des travaux de 2016.

-Courrier de L'AGTICM (association girondine des communes impactées par les cavités et mouvements) : sursoyons à la demande d'adhésion, informations complémentaires à demander.

-Courrier de Gironde Habitat concernant le projet de construction de logements locatifs, rue de la Merci. Monsieur le Maire signera prochainement le bon pour vente à l'euro symbolique de la parcelle de terrain cédée.

**Carnaval « Les années passent » de l'école Chante Rainette
Défilé dans les rues de Bonnetan le vendredi 13 mars dès 18h**